

Les centrales nucléaires vulnérables aux cyberattaques | Le Net Expert Informatique



Les centrales nucléaires vulnérables
aux cyberattaques

Financement insuffisant, manque de formation ou encore mauvaise culture sur le sujet... Les centrales nucléaires sont particulièrement vulnérables aux cyberattaques selon un rapport du groupe de réflexion britannique Chatham House publié ce lundi.

L'industrie nucléaire, en retard dans la prévention du risque technologique, constitue une cible particulièrement vulnérable aux cyberattaques, elles-mêmes de plus en plus répandues et sophistiquées, selon un rapport du Think Tank Chatham House publié ce lundi.

Les acteurs de l'industrie nucléaire «commencent, mais ont du mal, à lutter contre cette nouvelle menace insidieuse», analyse le groupe de réflexion britannique dans une étude reposant sur 18 mois d'enquête. L'institut estime que les centrales nucléaires «manquent de préparation pour affronter une urgence en matière de cybersécurité, dans un incident de grande ampleur, et auraient du mal à coordonner une réponse adéquate». En cause : un financement insuffisant de cette prévention, un manque de formation, de normes réglementaires et de culture de la cybersécurité, l'utilisation croissante du numérique dans les systèmes d'exploitation des centrales et le recours à des logiciels de série peu onéreux mais plus vulnérables au piratage, observe le rapport.

Les centrales de plus en plus connectées

Chatham House dénonce le «mythe répandu» selon lequel les centrales nucléaires seraient protégées parce qu'elles ne seraient pas connectées à internet. Dans les faits, de nombreuses installations ont progressivement mis en place une forme de connectivité et leurs systèmes informatiques peuvent être piratés par des moyens parfois très simples.

Ainsi, le virus Stuxnet, qui avait perturbé le fonctionnement de sites nucléaires iraniens en 2010, avait été implanté au moyen d'un périphérique USB. Selon Chatham House, cette attaque est devenue une référence dans le monde des cybercriminels et leur a permis d'améliorer leur technique. «Une fois que l'existence de Stuxnet a été connue, explique le rapport, les pirates à travers le monde se sont inspirés de son fonctionnement et ont incorporé certaines de ses fonctionnalités à leurs propres logiciels à visée malveillante».

Même si remplir un formulaire de déclaration à la CNIL est gratuit et enfantin, il vous engage cependant, par la signature que vous apposez, à respecter scrupuleusement la loi Informatique et Libertés. Cette démarche doit d'abord commencer par un Audit de l'ensemble de vos systèmes de traitements de données. Nous organisons régulièrement des **actions de sensibilisation ou de formation** au risque informatique, à l'hygiène informatique, à la cybercriminalité et à la mise en conformité auprès de la CNIL. Nos actions peuvent aussi être personnalisées et organisées dans votre établissement.

Besoin d'informations complémentaires ?

Contactez-nous

Denis JACOPINI

Tel : 06 19 71 79 12

formateur n°93 84 03041 84

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique, consultant, formateur et chargé de cours.

Nos domaines de compétence :

- **Expertises et avis techniques** en concurrence déloyale, litige commercial, piratages, arnaques Internet... ;
- **Consultant** en sécurité informatique, cybercriminalité et mises en conformité et déclarations à la CNIL ;
- **Formateur et chargé de cours** en sécurité informatique, cybercriminalité et déclarations à la CNIL.

Contactez-nous

Cet article vous plaît ? Partagez !
Un avis ? Laissez-nous un commentaire !

Source :

<http://www.leparisien.fr/high-tech/les-centrales-nucleaires-vulnerables-aux-cyberattaques-05-10-2015-5157897.php>

Illustration. De nombreuses centrales ont progressivement mis en place une forme de connectivité et leurs systèmes informatiques peuvent être piratés par des moyens parfois très simples. (AFP/SEBASTIEN BOZON)